

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Mariik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHaire Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Unis cité - Subvention de fonctionnement et participation aux indemnités des volontaires 2014/2015 - Décision - Autorisation

Madame WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association

L'association nationale Unis Cité est promotrice du service civique volontaire depuis 1994. Il s'agit pour l'association d'animer et de développer des programmes de service civique volontaire pour les jeunes de 16 à 25 ans, en leur proposant de mener en équipe pendant une période d'environ 9 mois, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté. La représentation régionale a été créée en 2006, elle comporte 4 antennes, dont une en Gironde. En 2012/2013, 109 volontaires effectuaient leur service au sein de l'antenne girondine.

Le lien entre les actions de l'association et les politiques métropolitaines

Bordeaux Métropole supporte financièrement l'association depuis 2011.

En effet, les volontaires d'Unis Cité entreprennent deux types d'actions intéressant directement la Métropole :

- les ambassadeurs du vélo, qui sont subventionnés par notre établissement depuis 2011/2012 et auxquels, par délibération n° 2014/0742 du 28 novembre 2014, Bordeaux Métropole renouvelle son soutien à 18 volontaires pour la campagne 2014/2015 pour un montant de 83 593 €,

- les Médiaterre, dont les actions consistent, conformément aux préconisations énoncées dans l'axe « mobilisation citoyenne au service du plan climat métropolitain » et dans l'action 36, axe « synergies entre collectivités » de notre agenda 21, à accompagner des familles dans le but de les sensibiliser à l'intérêt d'entrer dans une démarche écocitoyenne, les inciter à changer leurs habitudes de consommation et à créer du lien social entre les familles et les différents acteurs des quartiers dans lesquels ils interviennent. Les Médiaterre travaillent en partenariat avec des acteurs locaux : Diaconat, bailleurs sociaux, collectivités, Foyers de jeunes travailleurs.

Le programme de l'année 2014/2015

Entre octobre 2014 et juin 2015, 16 volontaires interviennent sur le territoire métropolitain :

4 volontaires interviennent sur les communes de Bordeaux, Mérignac et Blanquefort en partenariat avec le Diaconat dans le cadre du service médiation collective, à destination d'un public marginalisé et des foyers de jeunes travailleurs. Parallèlement, cette équipe participe ponctuellement au déploiement du dispositif des familles à énergie positive (FAEP) sur la commune de Bordeaux.

8 volontaires interviennent à Bordeaux Lac sur les quartiers Ginko et des Aubiers auprès de propriétaires et de locataires du parc privé, en partenariat avec Bouygues immobilier, et du parc social d'Aquitania.

4 volontaires interviennent sur le quartier des Capucins à Bordeaux auprès de locataires de logements sociaux en partenariat avec le bailleur Gironde Habitat.

Les foyers en situation de précarité sont accompagnés à domicile pour diminuer leur facture énergétique en adoptant des gestes éco-citoyens, les foyers ayant intégré des bâtiments basse consommation sont accompagnés à domicile pour adopter les « bons gestes » à leur entrée. Un travail relatif à la gestion des déchets est également conduit dans ces deux quartiers. Dans le cadre des FAEP, les Médiaterre participent à la promotion du dispositif et au recrutement des familles.

Éléments financiers

En 2014/2015, l'association sollicite **un montant de 25 309 €** en stagnation par rapport à l'année précédente, **pour la prise en charge de 16 volontaires, contre 8 volontaires seulement en 2013/2014.**

2011/2012		2012/2013		2013/2014		2014/2015	
Médiaterre	Médiaterre + ambassadeurs	Médiaterre	Médiaterre + ambassadeurs	Médiaterre	Médiaterre + ambassadeurs	Médiaterre	Médiaterre ambassadeurs
24 845 €	62 388 €	26 800 €	101 435 €	25 000 €	93 195 €	25 309 €	108 902 €

L'association parvient à équilibrer son budget grâce à une dotation en hausse (mais pas doublée) de l'Etat (110 000 € contre 82 000 € en 2013/2014, +33 %) et de la région (14 400 € contre 10 000 € en 2013/2014, +44 %) et en multipliant le recours aux fonds privés : en 2014/2015, outre les partenaires historiques de l'association Gironde Habitat et Diaconat, les nouveaux partenaires Bouygues et Aquitanis apportent de nouvelles contributions à l'association, portant le budget total de l'action « Médiaterre » à 180 191 € contre 144 360 € en 2013/2014, soit une hausse de 25 %.

Le montant de la subvention sollicitée auprès de Bordeaux Métropole représente 14 % du budget prévisionnel de l'action. Le détail du budget prévisionnel de l'action Médiaterre figure dans la convention financière annexée au présent rapport.

Si le Conseil de Bordeaux Métropole décide d'accorder une subvention d'un montant de 25 309 € à l'association Unis Cité pour l'action Médiaterre, le montant total de l'aide de Bordeaux Métropole (Médiaterre + ambassadeurs du vélo) représentera 108 906 €, soit 17 % du budget de l'association.

Ceci étant exposé, il est vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n°2010/241 du 10 mars 2010 relative au service civique,

VU l'article L.5215-19 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2011/0084 du 11 février 2011 approuvant le plan climat communautaire,

VU la délibération n°2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant l'agenda 21 communautaire,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE :

les actions de l'association Unis Cité contribuent à l'animation des politiques publiques de la Métropole, en particulier celles visant à inciter les citoyens à adopter des comportements éco responsables et sobres en énergie afin de réduire l'empreinte environnementale de ses habitants.

DECIDE

Article 1 : une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 309 € est attribuée à l'association Unis Cité dans le cadre du soutien aux actions des Médiaterre.

Article 2 : le projet de convention ci-joint est approuvé.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention de partenariat entre Bordeaux Métropole et l'association Unis Cité.

Article 4 : le montant de 25 000 € concernant la subvention de fonctionnement sera imputé sur le budget principal – chapitre 65 – compte 6574 – fonction 8330 – CRB BC00 de l'exercice 2015.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
La Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 17 AVRIL 2015

Mme. ANNE WALRYCK